

LA MASCARADE

JOURNAL POLITIQUE

ABONNEMENTS

LYON

Un an... 8 fr.
Six mois... 4 fr.LES ANNONCES
SONT REÇUESChez M. V. FOURNIER
14, rue Confort

JOURNAL POLITIQUE

POUR LES ABONNEMENTS ET LES ANNONCES

S'adresser à l'imprimerie Coste-Labaume, c. Lafayette, 5, et aux Facteurs-Réunis, passage des Terreaux

ABONNEMENTS

Départements

Un an... 10 fr.
Six mois... 5 fr.

Étranger

Un an... 12 fr.

BONIMENT

Cette fois, c'est fini, et la muselière est terminée.

La Commission des Trente, après deux grands mois de délibérations, où le burlesque dépasse le sérieux de plusieurs longueurs, a découvert cet ingénieux *modus vivendi* entre l'Assemblée et le Président de la République :

Pas un mot ou je t'étrangle !

On prétend que M. Thiers n'acceptera pas cette mort violente et qu'il a l'intention de résister à cette exécution sommaire.

Nous l'admettons sans peine. Quelque disposé qu'on soit aux concessions les plus humiliaires, il en est une à laquelle on se résigne difficilement, — à savoir la concession d'un terrain à perpétuité.

Un homme est arrêté au coin d'un bois : La bourse ou la vie !

Très-bien, il donne la bourse.

Après la bourse on lui demande la montre, puis la redingote, voilà ; puis le pantalon, puis le gilet, puis les bottes, puis la chemise...

Rempli de dispositions conciliantes, notre homme se déshabille de haut en bas, ne garde ni son faux-col ni sa cravate, se réduit à un état de nudité complète...

Maintenant, ta peau, s'écrient les agresseurs !

Cette fois le volé se rebiffe, et s'il a quelque force dans le poignet, ou quelque agilité dans les jarrets, essaie de résister ou tout au moins de fuir.

Il est bien entendu que nous ne voulons faire aucune comparaison déplacée ;

les membres de la Commission des Trente sont personnellement incapables de demander l'heure après minuit, et la cour du Maroc n'est pas un grand chemin.

Il n'en est pas moins vrai que ces messieurs, après avoir dépouillé successivement M. Thiers de son paletot, de sa culotte et même de sa chemise, réclament aujourd'hui sa peau.

M. Thiers qui y tient et beaucoup, ne se décidera certainement pas à ce dernier sacrifice, et nous pouvons nous attendre à de nouvelles émotions renouvelées du 29 novembre, à de nouveaux combats où la sécurité du pays et la tranquillité générale seront suspendues à une sciatique, à un catarrhe ou à une application de sangsues qui retiendront loin des urnes sept ou huit députés de l'un ou de l'autre bord.

Et cependant, faut-il le dire, malgré ces menaces de luttes, malgré ces hostilités imminentes en vue desquelles les futurs champions se râclent déjà le gosier, le fond du débat nous laisse parfaitement froid et absolument calme.

Ainsi que nous l'avons dit déjà, la République n'est intéressée en quoi que ce soit dans la mêlée qui se prépare, et comme Ponce-Pilate, elle peut dès à présent faire apporter la cuvette pour se laver les mains de la salive qu'on va répandre.

Pour les républicains, la question se pose dans ces termes d'une simplicité biblique :

I. Est-il bon que M. Thiers gouverne à sa guise. — La dictature de M. Thiers est-elle une chose désirable ?

Réponse. Non, — parce que M. Thiers nous a donné jusqu'à ce jour, soit dans

les questions de finances, soit dans les questions militaires, des échantillons de pouvoir personnel qui témoignent suffisamment de la fausseté de ses vues, de la routine tenace de ses systèmes et des conséquences déplorables qu'ils entraînent : ci : 153 millions de déficit.

II. Est-il bon que la majorité, alias la Commission des Trente gouverne suivant son bon plaisir ? — Est-il bon que l'Assemblée nationale se transforme en Convention royaliste ?

Réponse. Non, — parce que la majorité actuelle ne représente plus rien ; que le pays s'est retiré d'elle, que le mobile de ses agissements est la haine de la République, l'anéantissement des libertés qui nous restent, et que sa main mise sur le pouvoir serait la plus coupable et la plus dangereuse des usurpations.

Par conséquent : Non pour M. Thiers, non pour la Commission des Trente...

Le succès de l'un ou de l'autre ne touche la cause républicaine de près ni de loin, ou plutôt, quoiqu'il arrive, la République est toujours sûre d'être battue, les véritables intérêts du pays certains d'être sacrifiés.

Si M. Thiers est le maître, — c'est mauvais.

Si la majorité est souveraine, — c'est pire.

Entre deux maux, dira-t-on, il faut choisir le moindre.

Sans doute, mais n'est-ce pas une chose déplorable que ce rôle d'éternel rossé que par grâce spéciale on réserve au peuple français ?

N'est-ce pas une chose inconcevable qu'à lui le vrai maître, le seul souverain, on présente alternativement le fouet ou

le bâton, en lui disant : Choisis ?

N'est-ce pas une chose inouïe que les représentants du parti républicain qui pouvaient éviter les coups, qui n'avaient qu'à se lever de leur place, qu'à prendre leur chapeau et à s'en aller en disant : Nous ne voulons ni du bâton ni du fouet...

Que ces mêmes députés tendent complaisamment l'échine et arrondissent le dos pour recevoir la volée de bois vert ?

Certes, la nation subit depuis longues années la brutalité de ce singulier traitement, accepte avec résignation et patience le rôle de Géronte enfermé dans un sac et rossé par son valet Scapin ;

La trique s'est appelée successivement Napoléon Ier le 18 brumaire, Louis XVIII en 1815, Louis-Philippe en 1830, Napoléon III le 2 décembre, — aujourd'hui on nous renvoie de la cravache de la Commission des Trente à la canne de M. Thiers ;

Nous sommes les deux bourgeois que les cochers de fiacre sanglent de leur fouet en plein visage, pendant que tranquilles, épanouis et sereins, ils trônent sur les hauteurs inviolables de leur siège...

Mais on se lasse des meilleures choses, même des coups de bâton ; aussi qu'on ne s'étonne pas si un jour arrive où le pays battu ne sera plus content.

JACQUES BARBIER.

Bigarrures

Ils vont bien, les financiers !

Arrestations, perquisitions, appositions de scellés dans diverses maisons de banque, de

de l'Ardèche un marché dans lequel ils se plaignent d'avoir été complètement lurrés.

Le baron Chaurand. — C'est une misérable calomnie.

Le Président. — Attendez. Est-il vrai qu'en mois de février 1871, vous vous soyez présenté comme candidat aux électeurs de l'Ardèche ?

Le baron Chaurand. — Je l'avoue.

Le Président. — Votre nom n'a-t-il pas été inscrit sur une affiche électorale qui portait en tête ces mots caractéristiques : Liste républicaine, etc.

Le baron Chaurand. — Peut-être, mes souvenirs ne sont pas très exacts...

Le Président. — Voici l'affiche. D'après cette étiquette, les électeurs de l'Ardèche ont voté pour vous, et vous avez été nommé député de ce département.

Le baron Chaurand. — C'est vrai.

Le Président. — A peine assis sur votre banc, votre premier soin a été de vous déclarer légitimiste et légitimiste enragé.

Le baron Chaurand. — Ce sont mes convictions les plus intimes.

Le Président. — Vos convictions de député, oui, mais non vos convictions de candidat. Il résulte de ces faits, qu'abusés par vos déclarations, les électeurs de l'Ardèche, croyant voter pour un républicain, ont nommé un légitimiste.

Il y a là de votre part un rictus de convictions qu'on ne saurait trop sévèrement qualifier, car vous avez trompé non-seulement sur la qualité, mais sur la nature même de la marchandise vendue. Qu'avez-vous à répondre ?

Le baron Chaurand. — J'invoquerai hautement la devise de notre grand St-Ignace : La fin justifie les moyens.

FEUILLETON DE LA MASCARADE

LES MARCHÉS DE VERSAILLES

Ceux-là aussi valent qu'on s'en occupe et demandent une enquête sérieuse.

Pendant que Paris, Lyon et d'autres villes, viennent tour à tour sur la sellette et s'entendent dire de dures vérités parfois méritées, nous le reconnaissons, pourquoi Versailles jouirait-il d'une immunité que rien ne justifie, alors que les opérations auxquelles on s'est livré dans cette capitale provisoire, tout pour le moins aussi véreuses, aussi irrégulières et aussi blâmables que les gaspillages reprochés aux autres villes ?

L'équité la plus élémentaire exige que les marchés de Versailles subissent l'examen et la critique qu'on n'épargne point aux autres, et nous venons aujourd'hui réparer cette injustice et combler cette lacune regrettable.

Interrogatoire des prévenus.

Marché de Broglie.

Le Président. — Monsieur le duc, êtes-vous négociant de votre état ?

M. de Broglie. — Du tout, je suis fils de mon père et je vis de mes rentes.

Le Président. — Cependant, nous trouvons à votre nom un marché qui, je dois vous le dire, ne nous a pas paru d'une régularité et d'une loyauté parfaites.

En mars 1871, vous traitiez avec M. Thiers,

président de la République, du poste d'ambassadeur à Londres.

M. de Broglie. — C'est vrai.

Le Président. — Aux termes de ce contrat, moyennant un appointement qui, avec les frais de représentation, atteint environ 200,000 francs, vous vous engagez à représenter, à soutenir et à défendre auprès du gouvernement anglais les intérêts de la République française, de la République française, ne l'oubliez pas.

M. de Broglie. — Je vous ferai observer que le pacte de Bordeaux réservait...

Le Président. — Sans doute, mais pour profiter des réserves du pacte de Bordeaux, il eût été convenable de ne point vous engager comme fonctionnaire salarié d'un gouvernement dont la dénomination nettement déterminée ne pouvait donner lieu à aucune équivoque.

En résumé, vous étiez ambassadeur de la République française ?

M. de Broglie. — Je l'avoue.

Le Président. — En cette qualité, vous avez touché et encaissé plusieurs mois de votre respectable appointement ?

M. de Broglie. — Je ne le nie point.

Le Président. — Or, comment se fait-il qu'ambassadeur en Angleterre, ayant par conséquent votre résidence officielle à Londres, — vous n'ayez jamais ou presque jamais bougé de Versailles ?

M. de Broglie. — Pardon, j'allais quelquefois à Londres, — le dimanche.

Le Président. — Oui, pour vous promener. Par conséquent, vous avez manqué au premier des engagements de votre traité qui était de remplir consciencieusement la charge pour laquelle vous receviez un appointement. — Maintenant, ce n'est pas tout : non-seulement, vous ne fournissiez point le travail qui vous était grassement payé, non-seulement vous receviez de l'argent pour ne

rien faire, mais encore vous profitiez de votre séjour irrégulier à Versailles pour combattre le gouvernement dont vous étiez l'agent salarié, pour battre en brèche sa politique et ses actes, soit dans les Commissions, soit dans les couloirs, soit dans la salle des Pas-Perdus, soit à la buvette, — car, je vous le répète, on vous rencontrait partout, sauf à Londres.

M. de Broglie. — J'y envoyais des dépêches trois fois par jour.

Le Président. — Une dépense de plus pour l'Etat ! Je ne saurais vous dissimuler, monsieur le duc, que ce sont là des procédés déplorables. Gas-piller les deniers publics en ne faisant point son métier d'ambassadeur, c'est mal, mais recevoir des appointements d'une main et frapper de l'autre le gouvernement qui les paie, — c'est pire.

M. de Broglie. — Veuillez remarquer que le marché a été résilié au bout de quelques mois.

Le Président. — Avez-vous rendu l'argent ?

M. de Broglie. — Non, certes,

Le Président. — En ce cas, le mal subsiste, la Commission appréciera. — Vous pouvez vous asseoir.

Marché Chaurand.

Le Président. — Ou vous désigne indifféremment sous le nom de baron Chaurand ou d'archevêque Chaurand. Ces appellations indiquent que vous ne faites point ordinairement le commerce.

Le baron Chaurand. — En aucune façon. Je suis commandeur de l'ordre de Saint-Étienne-le-Grand, ami de Notre Saint-Père, eunuque des pompiers, légumiste et propriétaire à St-Genis-Laval (Rhône).

Le Président. — C'est parfaitement exact. Cependant, il résulte de votre dossier qu'au mois de février 1871, vous avez conclu avec les habitants

crédit et surtout de discrédit, — on voit que les traditions de Bilboquet et de Robert-Macaire ne se perdent pas...

Non plus que l'énigmatique sottise, l'insondable naïveté des gens qui vont confier bêtement à ces escrocs leurs économies et leurs épargnes.

Rien n'y fait, ni les procès correctionnels, ni les faillites, ni les désastres publics, ni les avertissements de tous les gens sensés ;

Plumé la veille, le public niais va se faire étriller le lendemain et retourner à son vomissement.

A peine voit-on apparaître sur les murailles ou à la quatrième page des journaux, ces sociétés industrielles sorties du cerveau d'un coquin ingénieux, qu'aussitôt on fait queue pour prendre des actions de cette volerie organisée, et de braves imbéciles qui ont travaillé cinq ans de six heures du matin à huit heures du soir, pour ramasser péniblement mille écus, vont les glisser bêtement dans un guichet vorace qui leur rend en échange quelques chiffons de papier recouverts de signatures illisibles.

Etonnez-vous après cela que les filous recommencent indéfiniment leur métier commode et lucratif ?

Ils seraient bien niais de ne pas le faire, puisque ça réussit toujours, puisque les mêmes oisons viennent se faire prendre à la glu de leurs réclames et de leurs dividendes merveilleux.

Pour le moment la justice informe, suivant le cliché connu, et ces informations laissent échapper de vagues émanations bonapartistes, — ce qui ne doit étonner personne.

Privés de la vaste sacoche du budget où leurs mains plongeaient jusqu'au coude, ces messieurs cherchent à se rattraper sur les poches particulières.

Ils rééditent à leur profit la devise de Molière avec une légère variante : Je prends l'argent où je le trouve.

Khiva-là ? demandait dernièrement le *Punch*. Aujourd'hui, la réponse est faite et la *Charivari* anglais peut rire jaune.

Les Russes, qui depuis Pierre-le-Grand ont appris la géographie, savent aujourd'hui qu'on peut se rendre aux Indes par voie de terre, et ils commencent à poser leurs premiers jalons.

Quant aux protestations du Royaume-Uni, on s'en soucie à Pétersbourg comme d'un Polonais, et l'orgueil britannique n'a plus cours sur le marché des grandes puissances.

Le léopard anglais dont les grognements avaient jadis un certain retentissement, n'est pour le moment qu'une enseigne de boutique : ses griffes rogées successivement par le Prussien, l'Américain et le Russe n'effraient pas même les enfants, et tout le monde sait que ses terribles crocs sont en bois peint.

De plus, le bras qui sauva lord Raglan à Inkermann est aujourd'hui mutilé et il ne faut pas compter sur son appui.

Morale de la fable : la neutralité est une bonne chose en politique, mais il n'en faut pas prendre avec excès : à la fin, cela débilite.

Les protestations tombent comme grêle sur le rapport de Ségur.

MM. Moutier, Quivogne vétérinaire, Barodet maire de Lyon envoient des montagnes de papier blanc au député rapporteur, quelques uns mêmes, M. Quivogne entre autres, annoncent du papier timbré.

Le gendre de M. Casimir Périer finira peut-être

par s'apercevoir que sur beaucoup de points, il a fait œuvre de parti en s'en rapportant à des renseignements insuffisants ou intéressés.

Rien n'était plus simple cependant que d'interroger les personnes en cause, et il est intéressant de voir rendre des jugements et formuler des appréciations sur des gens qu'on ne s'est pas donné la peine d'entendre.

Cette juridiction bizarre a besoin d'être revue et corrigée considérablement, d'autant plus qu'on la retrouve en vigueur et en honneur dans dix-neuf rapports sur vingt.

Un monsieur du fond de son cabinet, insinue agréablement que vous êtes un coquin, et il ne se donne pas même le souci de vous demander votre opinion personnelle sur ce point délicat ! Les tribunaux correctionnels sont plus tendres et les commissaires de police moins radicaux.

On nous dira que les commissions parlementaires ne sont point des tribunaux criminels et que leurs décisions n'entraînent que des sanctions morales.

C'est fort heureux, car il serait un peu vif d'être appréhendé au collet et conduit en prison, parce que vous avez eu le malheur de ne pas convenir à M. de Ségur gendre de M. Casimir Périer.

Mais morale ou non, l'appréciation d'un rapport officiel a les conséquences les plus graves pour la réputation d'un homme, et dans certains cas, équivaut à une ruine complète.

Il nous semble que ces considérations devraient inspirer aux rapporteurs un brin de réserve et de prudence.

En résumé le rapport de M. de Ségur aurait gagné infiniment en autorité, si se tenant soigneusement en dehors des questions politiques des passions de parti, et même des animosités personnelles, — il se fût borné aux questions de chiffres et de finances.

Le domaine était malheureusement assez vaste pour des critiques qui aujourd'hui perdent la plus grande partie de leur importance, lorsqu'il est permis de dire : Ducarre dictait, Ségur écrivait.

M. Flotard député du Rhône, ex-membre de la Gauche Républicaine, actuellement du Centre Gauche section Périer ou Christophe, — M. Flotard a eu l'autre jour une ingénieuse idée que nous regrettons de n'avoir pas vu appuyée comme elle le méritait.

M. Flotard du Centre Gauche a demandé que l'Assemblée s'octroyât toutes les semaines un jour de congé, le mercredi.

Voilà bien ces républicains s'est écrié M. Dahirel, qui nous accusent de rien faire !

A cela près que M. Flotard ex-membre etc., n'est plus républicain, l'observation de M. Dahirel était absolument juste.

Les républicains accusent l'Assemblée de ne rien faire et ils ont malheureusement trop raison.

Aussi est-il fâcheux que la proposition Flotard n'ait pas trouvé d'écho, car l'occasion était belle pour un homme sensé d'y ajouter cet amendement pratique :

« Indépendamment du mercredi je demande que nos séances soient suspendues plusieurs autres jours de la semaine, et que l'Assemblée ne siège en un mot, ni le lundi, ni le mardi, ni le mercredi, ni le jeudi, ni le vendredi, ni le samedi, ni le dimanche.

La vraie solution est là.

Mercredi triple assassinat à Monplaisir dans des circonstances atroces.

rues et dans les journaux un prospectus qui se résume ainsi :

« Il est bon d'être républicain mais il n'est pas mauvais d'être royaliste.

« Le meilleur chocolat est celui qui est à la fois royaliste et républicain. »

Reconnaissez-vous la marque de votre maison ?

M. Casimir Périer. — La sagesse des nations dit : Il faut avoir deux cordes à son arc ; or, je suis un sage, monsieur le président.

Le Président. — Elle dit aussi : « Il ne faut pas courir deux lièvres à la fois. »

En résumé, cette double enseigne n'est qu'un moyen facile de leurrer les clients, de leur débiter des produits mélangés, d'éconler des marchanaises sophistiquées, de recevoir de la main gauche d'abord, de la main droite ensuite, et de réaliser des bénéfices d'une loyauté contestable. La Commission ne saurait approuver de semblables trafics.

Marché Bathie.

Le président. — Monsieur Bathie, vous étiez propriétaire, en 1848, d'un lot de convictions républicaines accentuées, touchant à la démagogie, au socialisme, au communisme et au partage des biens.

M. Bathie. — Je ne saurais le nier puisque vous en avez la preuve écrite et signée.

Le Président. — A la bonne heure, on voit que vous êtes professeur de Droit. Vous restez-il encore quelque chose de ces convictions ?

M. Bathie. — Pas une miette : ces marchandise se seraient avariées par suite d'un trop long séjour en magasin, et je les ai entièrement éconlées.

Le Président. — A quel prix ?

M. Bathie. — Mon Dieu, il n'y a pas eu de prix nettement déterminé, c'est plutôt un échange,

Toute une famille massacrée à coups de couperet de boucher.

Il est vrai que la police se réorganise ! Qu'arriverait-il, Seigneur, si elle ne se réorganisait pas !

Un mot oublié de ce pauvre Rossignol-Rollin dont nous venons de lire la dernière affiche :

« Les amis et connaissances qui par oubli etc. C'était dans l'ardeur de la lutte : les deux sublimes athlètes s'enlaçant de leurs bras nerveux se roulaient sur le tapis. Etait-ce Faouet et Richoux, Lacroix et Béranger, le Pâtre et Marseille... »

Nous ne saurions dire au juste, car on ne voyait point de visages.

Tout à coup, sous un effort herculéen, sous une tension inflexible, un craquement se fait entendre : la ceinture tombe, le caleçon glisse...

Rossignol se précipite...

Laissez lutter, s'écrient les spectateurs fanatiques.

— Messieurs, répond Rossignol, il est des muscles qui veulent être voilés !

Et il rattache le caleçon.

Pour finir, puisque nous en sommes aux morts, le compte rendu fantaisiste de l'enterrement de cet excellent homme qui avait nom Georges Hoffherr.

Les funérailles ont eu lieu lundi dernier 27 janvier à 1 heure 3/4 au milieu d'un immense concours.

Trois mille schoppes accompagnaient la bière.

ZÉDR.

AVIS IMPORTANT

Un monsieur seul, entre deux âges, doué d'un physique agréable, d'une humeur douce et d'un caractère facile, possédant une intelligence moyenne, sachant lire, écrire avec orthographe et connaissant les quatre règles, s'occupant quelque peu de politique, lisant beaucoup de journaux de nuances diverses, sans compter les dépêches Havas, demande à se mettre en rapport avec une personne, — l'âge, le sexe ou la condition, ne seraient point un obstacle, — qui lui expliquerait à peu près clairement les travaux de la commission des Trente à Versailles.

On ne tient pas à apprendre l'avance les jours où M. Thiers sera entendu par la commission ; mais on voudrait savoir en quoi consistent la deuxième partie de l'amendement Ernoul, le projet Grivart, l'amendement Duchatel, la première partie de l'amendement Broet, le projet Delacour, l'article additionnel de Max Richard, etc...

Enfin, on désirerait connaître l'équation algébrique capable de résoudre le problème, le rébus, le logographe, l'énigme que la commission des Trente pose depuis deux mois aux électeurs et contribuables Français.

Ce monsieur seul consacrerait environ quinze heures par jour à ce travail.

La personne qui lui rendrait le service demandé ci-dessus serait nourrie, couchée, blanchie et aurait droit à du tabac à discrétion.

En outre, on s'engagerait à lui faire une

petite pension viagère si elle survit à la besogne, ou à doter sa famille, si elle en a, dans le cas où elle succomberait à la peine.

On n'hésiterait pas à concéder, comme supplément d'appointement, l'une des primes suivantes, au choix :

- 1o La photographie de M. Baze ;
- 2o Un autographe de M. Larcy ;
- 3o La liste des cocardes que le duc de Nemours accepterait ;
- 4o Les discours choisis de MM. Morel et de Saint-Victor, députés du Rhône ;
- 5o Un fauteuil pour la Femme de Chateaubriand de M. A. Dumas, fils.

Ecrire franco, avec un timbre pour la réponse, aux bureaux de la Mascarade.

Inutile de se présenter avec des références.

LA FUSION

Nous avons reçu de Paris les lettres suivantes :

Monsieur le rédacteur,

Me trouvant ces jours-ci chez une donataire de mes amis qui reçoit la fleur du panier de la noblesse et du clergé de France, sans compter la magistrature, j'eus le bonheur d'y rencontrer le marquis Adamastor de Château-Ponsac. Ce cher ami venait de rencontrer son cousin auquel son beau-frère avait affirmé avoir entendu dire à son oncle que dans une conversation tout intime avec le comte de Paris, celui-ci a, la main sur le cœur, déclaré que son vœu le plus ardent était de voir Henri V monter sur le trône.

Vous comprendrez, Monsieur, toute la portée de ces paroles, que je vous autorise à publier.

Enfin, nous sommes sauvés et la France avec nous ! La fusion si désirée entre les deux branches de l'auguste maison de Bourbon est définitivement accomplie.

Recevez, etc.,

Comte du Bois de Campêche.

Monsieur le rédacteur,

Pas plus tard que cet après-midi, sur le boulevard de la Madeleine, entre les numéros 21 et 23, — retenez bien ces numéros qui auront leur nom inscrit dans l'histoire, j'ai été abordé par une personne en laquelle j'ai une confiance absolue.

Cette personne a entendu de ses propres oreilles deux députés revenant de Versailles, auxquels le duc d'Aumale a dit en wagon cette phrase à peu près textuelle :

Pour mon compte, je déclare que mon désir le plus vif serait de voir fusionner ma maison avec celle de M. le comte de Chambord. Non seulement je ne m'y opposerai pas, mais j'y joindrai tous mes efforts à ceux de ma famille pour arriver à ce but.

L'importance de cette conversation ne vous échappera pas, Monsieur, et vous vous en souviendrez avec moi : Merci, mon Dieu, la fusion est faite !

Veuillez agréer, etc.,

De Filandard.

Sous-préfet de l'avenir.

Opérations Casimir Périer.

Le Président. — Vous êtes considéré par quelques personnes comme un négociant sérieux ?

M. Casimir Périer. — Certes, je m'en vante et la réputation de notre maison établie de père en fils, est une garantie pour les clients qu'ils seront bien servis.

Le Président. — Je me fais un plaisir de reconnaître que vos débuts ont été satisfaisants. Une première fois, vous vous élevez avec vigueur contre un système financier malhonnête et désastreux. J'entends parler des virements et des mandats fictifs de la maison Janvier de la Motte, Pouyer-Quertier, Lefèvre-Duraffé et Cie. Une seconde fois, vous abandonnez spontanément votre portefeuille de l'intérieur, le jour où on ne remplit plus vis-à-vis de vous les conditions du traité qui vous liait. Tout cela est fort bien, et fait regretter d'autant plus les défaillances et les irrégularités qui suivent.

M. Casimir Périer. — Je ne comprends pas, monsieur le Président.

Le Président. — C'est très facile à expliquer. Un beau jour, il y a quelques mois, vous effacez l'enseigne de votre magasin où on lisait : Casimir Périer orléaniste, et vous interviez à la place : Casimir Périer républicain.

M. Casimir Périer. — N'était-ce pas permis ?

Le Président. — D'accord. On a toujours la faculté de changer de commerce pourvu qu'en le faisant loyalement et qu'on ne vende pas sous l'étiquette de République des denrées monarchistes. Donc, les chaland se rendaient chez vous sous la foi de votre nouvelle enseigne républicaine, lorsque tout récemment l'un d'eux ayant la curiosité de lever le nez, aperçut au-dessus de la boutique :

Casimir Périer orléaniste républicain.

En même temps, vous faisiez distribuer dans les

monsieur le Président, si j'y comprenais quelque chose, et le principal auteur, M. Rivet, seul, pourrait...

Le Président. — Il est mort.

M. Vitet. — Alors, M. le Président de la République, grâce à sa lucidité d'esprit et à sa clarté d'exposé, serait peut-être capable...

Le Président. — Nous allons le faire appeler. Dites nous, M. Thiers, sur quoi portait au juste la parole Rivet ?

M. Thiers. — A vrai dire, je n'en sais rien : il s'agissait là d'une proposition qui... d'une constitution que... d'un règlement dont... d'attributions auxquelles...

Le Président. — En effet, ce n'est pas très clair. C'est cependant ce traité qui nous régit actuellement.

M. Thiers. — Parfaitement juste.

Le Président. — Dans ce cas, je ne m'étonne plus que la situation soit aussi embrouillée. Pourtant, voyons : ce marché portait sur quelque chose ?

M. Thiers. — Sans doute.

Le Président. — Alors sur quoi ?

M. Thiers. — Voilà justement ce que je cherche. Le Président. — Ce traité a dû aboutir à une solution quelconque ?

M. Thiers. — Bien entendu.

Le Président. — Laquelle ?

M. Thiers. — C'est précisément ce que je me demande tous les jours.

Le Président. — Il devait y avoir comme dans tout marché, dans toute opération, dans toute affaire un objet à céder et à acquérir, une difficulté à trancher, un accord à obtenir, un point en litige à juger ?

M. Thiers. — Naturellement.

Le Président. — Eh bien quoi, qu'était-ce que cet objet, cette difficulté, cet accord, ce point litigieux ?

Monsieur le rédacteur,

Vous pouvez opposer un démenti formel aux incroyables prétendances que la fusion n'est pas accomplie. Il n'y a plus aujourd'hui ni Bourbon, ni Orléans, — il y a la maison de France avec Henri V, notre roi, à sa tête.

A ceux qui veulent des preuves, je vous autorise à raconter qu'hier soir, au cercle des Navets, le comte Dieudonné de la Tournaïne, a déclaré devant plus de cinq mille personnes, — nous étions au moins sept, — que M. le prince de Joinville interrogé par un des fidèles, si la fusion n'était pas la suprême ressource pour la France, s'est écrié : en effet, c'est le remède le plus efficace à tous les maux, nous sommes tous d'accord à ce sujet.

Le grand acte est donc consommé : Monseigneur peut, dès qu'il lui plaira, venir prendre possession de son royaume.

J'ai l'honneur, etc.,
Marquis de Vaucontour.

Monsieur le rédacteur,

Ma femme, qui emploie les parfums et les essences les plus aristocratiques, s'est trouvée ce matin dans un de nos magasins à la mode où elle faisait emplette d'un flacon de vinaigre de toilette.

Au moment où le commis enveloppait son flacon, une personne attachée à une des princesses d'Orléans, est entrée chez le parfumeur et a commandé en sa présence trois pots de Crème de lys.

Je n'ai pas besoin de vous faire remarquer, Monsieur, l'importance de ce choix. Si les princesses d'Orléans achètent de la Crème de lys, n'est-ce point là une preuve absolument certaine que la fusion est décidément faite et bien faite !

Le faubourg St-Germain, où ma femme a été pandu cette heureuse nouvelle, l'a jugé ainsi. Nous allons donc vivre heureux sous le gouvernement de nos rois légitimes et être enfin débarrassés de la République et de ses républicains, du petit Thiers et de sa valetaille.

Racevez, etc.,
Comte de l'Etoile du Berger.

Au moment de mettre sous presse, nous recevons les lettres suivantes, avec prière de les publier.

Monsieur le rédacteur,

La rumeur publique ayant appris à M. le comte de Paris que vous aviez reçu une lettre de M. le comte du Bois de Campêche, relative à un propos tenu par son Altesse à un tiers, je vous prie de la rectifier dans le sens ci-dessous : M. le comte de Paris a bien dit, en effet, que son vœu le plus ardent était de voir Henri V monter sur le trône, mais il n'a pas spécialement désigné le trône de France plutôt qu'un autre. M. le comte de Paris verrait avec plaisir son illustre parent devenir roi n'importe où et lui succéderait sans regret, voilà tout.

Amant passionné des principes de la grande révolution, prêt à faire le bonheur d'un peuple, M. le comte de Paris saura toujours allier les devoirs sacrés de la famille avec les inébranlables convictions de sa conscience.

Agréez, Monsieur, etc.,
X...

Secrétaire de M. le comte de Paris.

Monsieur le rédacteur,

La conversation tenue par M. le duc d'Aumale en wagon, pouvant donner lieu à une

fausse interprétation, je suis chargé de vous l'expliquer par la présente.

En déclarant que son plus vif désir serait de voir fusionner sa maison avec celle de M. le comte de Chambord, M. le duc d'Aumale a entendu désigner son château de Chantilly avec le château de Chambord.

Non-seulement, en effet, il ne s'opposerait pas à une fusion de ce genre, mais il s'efforcerait au contraire de devenir propriétaire de ces deux domaines.

S. A. a daigné accepter Chantilly en héritage, elle n'apportera aucune difficulté à hériter de Chambord de la même façon.

Recevez, Monsieur, etc.,
Y...

Secrétaire du duc d'Aumale.

Monsieur le rédacteur,

Je dois vous prévenir que sans avoir été mal rapportées, les paroles prononcées hier, au cercle des Navets, par M. le prince de Joinville, n'ont peut-être pas tout à fait la signification qu'on leur attribue.

Vous savez que le prince est atteint d'une légère surdité. Or, tandis qu'un de ses amis lui demandait si la fusion n'était pas la ressource suprême de la France, le prince de Joinville a entendu :

La Révalescière Du Barry n'est-elle pas la panacée universelle ? A quoi S. A. répondit effectivement : c'est le remède le plus efficace à tous les maux, nous sommes tous d'accord à ce sujet.

C'est un quiproquo que chacun excusera et comprendra, étant donnée l'auguste infirmité de Monseigneur.

Néanmoins, en ce qui regarde la fusion entre les familles d'Orléans et de Bourbon, le prince serait enchanté qu'elle pût s'opérer sur les bases des immortels principes de 89 mitigés par la légitimité, le gouvernement représentatif, la République conservatrice, la pondération des pouvoirs, les conquêtes de nos pères, les privilèges de nos aïeux et le bonheur du peuple.

J'ai l'honneur, etc.,
Z...

Secrétaire du prince de Joinville.

Monsieur le rédacteur,

On a dû vous rapporter qu'une princesse d'Orléans au service de laquelle j'ai l'honneur d'appartenir, avait fait acheter trois pots de crème de lys.

Au nom de mes maîtresses, j'ai l'honneur de vous avertir que les princesses, tout en usant de la crème de lys, savent à l'occasion s'en passer et n'ont de préférence marquée pour aucun des produits de la noble parfumerie française, qui vivent tous chez nous sur le pied d'une égalité parfaite.

C'est bien certainement la fusion dans ce qu'elle peut avoir de plus légitime et de plus radical.

Hortense,
Attachée à la maison d'Orléans.
Pour extraits.

A. MONEY.

A la sortie.

Me trouvant l'autre soir — à l'heure de la sortie — devant le théâtre du Gymnase, j'ai entendu un gavroche psalmodier sur l'air classique de « Fualdès » une complainte à longue portée dont

Affaire des Coalisés.

Le Président. — Nous arrivons au plus important des marchés conclus à Versailles, à raison soit de la gravité des intérêts mis en jeu, soit des conséquences qu'il comporte — nous prions donc tous les témoins de répondre à nos questions avec une très grande précision.

M. St-Marc-Girardin ! Bien vous voilà — Vous pouvez bien vous faire col.

M. St-Marc-Girardin. — Je vous remercie ; il ne me gêne pas du tout.

Le Président. — Vous êtes considéré comme le chef du Centre-Droit.

M. St-Marc-Girardin. — C'est un honneur dont mes collègues veulent bien accabler mon indignité.

Le Président. — Dites-moi sincèrement, que pensez-vous des législatives ?

M. St-Marc-Girardin. — Des gens arriérés qui ne comprennent pas le mouvement des idées, nous feraient reculer de deux siècles, et nous ramèneraient de grand cœur à la dîme, aux lettres de cachet et à l'omnipotence cléricale.

Le Président. — Croyez-vous qu'une fusion soit possible entre la branche aînée et la branche cadette ?

M. St-Marc-Girardin. — Illusions pures, monsieur le Président. Le passé ne peut s'embrasser avec l'avenir, l'absolutisme avec le régime constitutionnel, le drapeau blanc avec le drapeau tricolore.

Le Président. — A merveille. Quelle est votre opinion maintenant sur le bonapartisme ?

M. St-Marc-Girardin. — Le bonapartisme ? Le règne des aventuriers et des coupeurs de bourse.

Le Président. — On ne peut mieux. Appelez le duc de la Rochefoucauld.

Monsieur le duc vous êtes légitimiste ?

M. de la Rochefoucauld. — Je m'en honore.

Le Président. — Quel est votre sentiment sur l'orléanisme ?

M. de la Rochefoucauld. — Des intrigants

j'ai retenu les couplets suivants :

Econtez femmes de rue,
De foyer, de temple aussi
L'com te-rendu réussi
D'un tragédie incongrue
Qu'au Gymnase, chaque soir,
Pour trois francs, chacun peut voir.

Armurier des moins vulgaires,
Certain inventeur qu'à nom
CLAUDE, est l'auteur d'un canon
Comme on n'en voit ni boit guères :
Un canon qui rendrait Thiers,
S'il l'eût construit des plus fiers !

Cet engin nouveau modèle,
Véritable songe creux,
Rendrait Claude bien heureux,
Mais son épouse infidèle,
En mitraillant son honneur,
Déboulonne son bonheur !

Par devant monsieur le maire,
Claude un beau jour s'est adjoint
Une moitié qui n'est point
Fille, ni femme ni mère !
Ce qu'elle est je m'en vais vous
Le révéler ci-dessous :

Coincidence railleuse !
L'époux de l'homme au canon,
Césarine, — c'est son nom —
Est une vrai' mitrailleuse
Qui part à chaque moment
Du conjugal logement !

Inquiet de ses escapades
Dont il soupçonne le but,
A son épouse au début,
Claude fait des algarades ;
Mais Césarine répond :
« Je vais voir votre poupon ».

Or l'armurier qu'est pas dupe,
S'exclame mentalement :
« Giel ! avec quel art me mont
Ce monstre à toque et à jupe ;
C'est pas un'fem'me c'est un'guenon !
Ne songeons plus qu'au canon ! »

Mais comme il n'est pas de bronze
(Je parle d'Claude et non du canon)
Il aime Rebecca,
Un descendant des onze
Vieilles tribus d'Israël,
D'un amour immatériel.

Rebecca tendre et mystique
Accepte l'inventeur d'obus
Pour époux in partibus :
Et d'une voix extatique
Tous deux se font le serment
D'envoler dans le firmament.

Césarine furihonde
Que son dédaigné mari
D'un ango se soit épris
Conçoit le projet immonde
De lui voler son engin,
Avec l'aide d'Antonin.

De l'homme à la couleuvrine
Ben qu'éiant l'élève aimé
L'Antonin sus nommé
Cascade avec Césarine ;
Ignorant pource jeune homm'
Que « In Claudé venemum ! »

Un soir au clair de la lune
Bec de gaz du firmament,
Césarin par son amant
Qu'est sans méfiance aucune,
Se fait ouvrir le placard
Ousqu'est l'canon d'six-un-quart.

doublés d'usurpateurs. Après avoir mis à mort Louis XVI, renversé Charles X, ils cherchent à compléter leur œuvre en éliminant le roi légitime de son trône héréditaire.

Le Président. — Comment jugez-vous les Bonapartistes ?

M. de la Rochefoucauld. — Associez Jean Hiron, Robert Macaire et Bibbequet et vous aurez l'image fidèle du parti.

Le Président. — Je vous remercie, Monsieur Rouher est-il là ?

M. Rouher. — Excusez-moi de m'être fait attendre quelques minutes. J'arrive à l'instant même de Chislehurst où m'appelait un devoir de gratitude, d'amitié et de dévouement.

Le Président. — Ceci nous dispense de vous demander la confirmation de vos opinions connues.

En quelle estime tenez-vous les légitimistes ?

M. Rouher. — Un parti décapié, sans racines dans le pays, contenu par deux ou trois cents hobereaux et une douzaine de corporations religieuses.

Le Président. — Et l'orléanisme ?

M. Rouher. — Trois mots peuvent le qualifier : l'intrigue, la corruption et la rapacité.

Le Président. — Tout cela est fort net. Maintenant comment se fait-il messieurs, que vous détestant, vous abominant et vous méprisant les uns les autres, — vous ayez conclu un traité d'alliance commune, vous ayez mutuellement échangé vos poignées de main et vos bulletins de vote ? Quel est le prix de cette promiscuité étrange qui réunit ensemble suivant votre langage même, la décadence et la légitimité l'intrigue orléaniste et la gredinerie bonapartiste ?

M. St-Marc-Girardin. — La défense de l'ordre de la religion, de la famille, et de la propriété.

M. de la Rochefoucauld. — La défense de la propriété, de la famille, de l'ordre et de la religion.

M. Rouher. — La défense de la famille, de la religion, de l'ordre et de la propriété.

Déjà du doigt all'le touche,
Mais Claude qu'est à l'affut,
A eest' volens' s'il en fût,
Ostroie un fond de cartouche ;
En termes moins diffus, il
Lui flanque un coup de fusil.
Césarin' qui soudain tombe
Veut que son suprême cri
Du canonnier son mari
Raille le front qui trop bombe ;
Et ce venimeux aspie
Meurt en faisant : « cou-cou-cou ! »

MORALITÉ

Devisme qu'est pas ignare
Dit que le canon Ripper
Est un engin hors de pair,
En ce cas là je déclare
Que cette pièce de six
Vaut mieux qu'cel' de Dumas fils.
S. TRABAN.

THEATRES

Grand-Théâtre. — Mlle Marie-Roze s'est souvenue du gracieux accueil du public lyonnais, M. Danguin n'a pas oublié les excellentes recettes encaissées grâce à cette pensionnaire in partibus de l'Opéra, — résultat : quatre représentations, deux de l'Opéra et deux de Faust, avec le concours de Mlle Marie-Roze.

Nous l'avons dit à l'époque où elle parut sur notre scène, Mlle Roze a d'estimables qualités. D'abord, elle est très-jolie, ce qui non-seulement dispose de suite à l'indulgence, mais contribue pour la plus grosse part à son succès. De plus elle chante avec goût et son jeu est intelligent et expressif. Malheureusement pour elle, ni les bravos, ni les rappels, ni les bouquets, ni les lettres d'un pied de haut sur l'affiche ne pourront augmenter le volume, la fraîcheur et l'étendue de sa voix, réduite à un médium dont le timbre est sourd et sans éclat.

Le zèle et l'application de cette artiste pour arriver à bien phraser et à chanter avec un certain style dissimulent un peu les déficiences de son organe qui la condamnent forcément à un nombre très-restreint des rôles du répertoire, mais il ne dépend pas de sa bonne volonté d'acquiescer ou de modifier ce que la nature prodigue d'un côté, lui a refusé de l'autre.

Enfin, nous allons entendre Hamlet. Nous n'aurons, il est vrai, ni Lambert, ni Molière, c'est-à-dire ni Faure, ni Mlle Nilsson, mais ils seront remplacés par M. Péron et Mlle Albery (?)

Sans parler des décors nouveaux, des appareils électriques de la maison Chose, et des ballets avec tout le personnel de la danse ! Tout le personnel de la danse ! Tadiou ! comme dans la Demande en mariage alors, où dans la nuit du Valpurgis, qu'on danse toujours comme à l'Opéra, d'après l'affiche.

Puissent toutes ces splendeurs, y compris la musique d'Ambroise Thomas Hamlet la foule au Grand-Théâtre, c'est la grâce que nous souhaitons à M. Danguin.

La question théâtrale a avancé d'un pas. Le cahier des charges adopté par le Conseil municipal, on s'est décidé à soumettre à l'adjudication la direction future du Grand-Théâtre de Lyon.

En admettant que les choses marchent rondement, qu'on donne la plus grande publicité à cette adjudication, il faut au moins au bon mois pour obtenir un résultat et connaître définitivement le nouveau directeur.

Or, dans un mois, il sera déjà bien tard pour former une troupe et être en mesure d'ouvrir le 1^{er} mai. Encore une fois pourquoi la municipalité n'a-t-elle pas pris, en novembre ou décembre dernier, la résolution à laquelle elle vient de se décider et a-t-elle maladroitemment compromis peut-être, l'avenir de la saison prochaine ?

G. LAURENT

Fontaine des Minimes, Lyon
Administrateur-gérant, A. ALBRY
LYON. — IMP. COSTE-LARAUPE, C. LAPOSTOLLE

Le Président. — Il y a ceci de malheureux dans vos explications, c'est qu'on ne comprend guère que trois partis qui isolément menacent l'ordre, la religion, la famille et la propriété, — les défendent quand ils sont ensemble.

Cela revient à dire que trois imbéciles réunis font un homme d'esprit et trois coquins un honnête homme.

Soyez sincères et avouez que le prix de votre marché véreux s'appelle le Pouvoir que vous voulez conquérir en société, sauf à vous le disputer après — vous êtes des larrons politiques et vous vous entendez comme larrons en foire.

Conclusion

La Commission des marchés de Versailles, Oui le témoignage des parties intéressées ; Et après vérification des pièces et documents produits ;

Estime que la plupart de ces marchés révèlent de la part des contractants un oubli inconcevable des principes les plus élémentaires de la régularité, de la loyauté et de la moralité commerciale ;

Que plusieurs d'entre eux provoqués par des ambitions personnelles et des désirs de gains immodérés, renferment des tripotages de conscience et des gaspillages de convictions inévitables ;

Que ces actes sont d'autant plus blâmables qu'ils ont été accomplis en pleine paix, sans nécessité urgente, et qu'ils n'ont pas même pour excuse la trouble des esprits, le désordre des affaires, les exaltations politiques et les dangers de l'invasion.

En conséquence, la Commission est d'avis que la France ne saurait reconnaître aucune de ces opérations conclues sans son assentiment, en dehors de ses intérêts réels,

Et renvoie le jugement définitif aux élections prochaines.

Le rapporteur,
L. LECLAIR.

AVIS aux CAFETIERS et LIMONADIERS

OCCASION

A VENDRE 300 LITRES DE BITTER

de la Maison LACAUX Frères, de Limoges, à un prix exceptionnel de bon marché

PROVENANCE GARANTIE

S'adresser à l'Agence de publicité, 14, rue Confort.

PHOTOGRAPHIE A. LUMIÈRE

rue de la Barre, Lyon
MÉDAILLE D'OR
à l'Exposition universelle de Lyon 1872

CORSETS PLASTIQUES

reconnus les meilleurs par l'application facile
et prévenant toute fatigue

85, rue de l'Hôtel-de-Ville, 85

AU PREMIER
angle de la place des Jacobins

SEULE MAISON A LYON

35 Ans de succès

SIROP ET PÂTE PECTORALE

d'ESCARGOTS préparés au sucre candi, par MALIGNON pharmacien.
Le sirop et la pâte d'escargots préparés par M. Malignon, est le pectoral que recommandent nos célébrités médicales. Sa supériorité est incontestable contre la toux, l'asthme, les catarrhes chroniques et les affections de poitrine. — Exiger le cachet de l'inventeur sur toutes les boîtes et flacons. — Prix : la bouteille 2 fr., la boîte 1 fr. 50

TENIAFUGE MALIGNON

Guérison radicale du TONIA ou VER SOLITAIRE en 10 heures.
Prix : 15 francs.

Seule fabrique à Lyon, chez MALIGNON, pharm. rue Mercière, 38.
— On peut s'en procurer dans toutes les pharmacies.

TONI-DIGESTIF ET ANTI-GASTRALGIQUE DUPRÉ

Pas de Gastrite, pas de Gastralgie, pas d'indigestion, pas de fatigues d'estomac après la prise de la nourriture qui résiste à cette médication composée de plusieurs spécifiques : Poudre et vin. Prix : 5 fr.

SIROP ET BONBON PECTORAL DUPRÉ

déjà tant rivalité
contre Rhume, Catarrhe, Grippe, Coqueluche, etc.
Bonbons, 0,75 et 1,50; Sirop, 2,25 et 4,25 la bouteille.
Dépôt à Lyon, pharmacie Dupré, Guillaumier, 65; André, place des Célestins, 5; Faivre, place des Terreaux, et dans toutes les principales pharmacies.

BITTER

De LACAUX FRÈRES, de Limoges

Inventeurs brevetés s. g. d. g. de l'Élixir péruvien Coca.

— Ces Bitters sont préférables à tous ceux que j'ai étudiés, non seulement pour leurs qualités hygiéniques, mais encore par la finesse de leur parfum et de leur bon goût. (Extrait du Rapport du Dr Deraill.)
— Enfin ce Bitter est le seul bon que j'ai trouvé, réunissant toutes les qualités de goût et d'hygiène.
(Extrait du rapport de M. Baxger, chimiste.)

LA GRANDE MAISON DE CHAPELLERIE

de RIVIER Sœurs

Rue Centrale, 43, et rue de l'Hôtel-de-Ville 86
Choix considérable et assortiment des plus variés de Chapeaux pour hommes et enfants. — Casquettes de fanfars, de chasse, d'orphéons — Képis pour pensionnaires, — pompiers. — Bonnets grecs. — Casquettes de livrée, d'été et de voyage, en taffetas, velours soie et autres. — Beau choix d'articles de fourrure et astrakan pour dames et fillettes.

LE CHIROPHELE

DE PROTHIÈRE, PHARMACIEN A TAMARA

Guérit en une nuit les crevasses et gerçures, et en quelques jours les engelures, démangeaisons, efflorescences, croûtes laiteuses, pellicules, boutons, rougeurs et taches de rousseur, etc. — Le flacon, 1 fr., le demi-flacon, 60 c. — Dépôt dans les principales pharmacies.

Pharmacie GRAND, 38, rue Centrale, Lyon

Dépôt général des
THÉ ET SIROP ANTI-ASTHMATIQUES ANGLAIS
du Docteur M'KENNIE

Ces Médicaments, répandus depuis fort longtemps en Angleterre, et d'une efficacité incontestable, se recommandent particulièrement dans les cas d'Asthme, — d'Oppression, — de Catarrhe, — de Bronchite, — de Rhume intense, — et dans toutes les Affections des voies respiratoires, — etc., etc.

Se trouvent dans les principales pharmacies et maisons de droguerie françaises et étrangères.

Le BAUME DU BRÉSIL du docteur Pénilleau de Paris, guérit sans tache, ni injection tous les écoulements anciens ou récents. — 5 fr. le flacon. Notice gratis. Dépôt pharmacie Simon, 89, rue de Lyon.

I. LECOMTE

MÉCANICIEN

BREVETÉ

S. G. D. G.

MACHINES À COUDRE
33
Rue St-Pierre
Ci-devant 14, rue St-Dominique
LYON

HUITRES

ARRIVAGE TOUS LES JOURS

Maison DUCLOS, ancienne Maison BIARD

AUX ESCARGOTS DE BOURGOGNE

39, rue Grenette, 39. — LYON

Salle à manger et Salons au premier.

Pharmacie SIMON, rue de Lyon, 89.

CRÈME SIMON pour adoucir la peau, guérir les
gerçures, rougeurs, etc.

contre
l'asthme

PAPIER SIMON

PULVÉRISATEUR MARINIER pour la gorge, le
larynx

HUILE DE FOIE DE MORUE P. MOLLER

à CHRISTIANIA (Norvège) et 52 Oxford-Street, LONDRES Décorations
de Wasa et de St-Olaf; récompenses à toutes les EXPOSITIONS. —
Dans toutes les bonnes pharmacies, mais spécialement, pharmacie
SIMON, rue de Lyon, 89.

10^e Année

Agence générale de Publicité

V. FOURNIER, Directeur

14, rue Confort, 14, Lyon

ANNONCES DANS TOUS LES JOURNAUX

Français et Étrangers

Cadres pour la conservation des affiches

DISTRIBUTION D'IMPRIMÉS

Annonces dans le Guide-Indicateur de Lyon

ABONNEMENT A TOUS LES JOURNAUX

Un des meilleurs Chocolat est le

CHOCOLAT DONNEAUD

Usine de la Tête-d'Or, à Lyon.

Compagnie générale

D'AFFICHAGE

Fermière des murs de la ville

AFFICHEUR

de la Préfecture, des Mairies, des Théâtres

et des principales administrations

Nombreux emplacements réservés

14, RUE CONFORT, 14, LYON

Seule Maison à Lyon

possédant une organisation spéciale pour les teintures et lavages de tête
(séchage instantané) et la coupe des cheveux microscopiques — ROCHON
coiffeur-parfumeur, rue Grenette, 54, le seul 2 fois médaillé à l'Expo-
sition de Lyon, 1872.

M^{re} CHRETIEN

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS guérit les maladies
des femmes par une méthode toute spéciale. A la suite de longues
et incessantes recherches scientifiques, elle est arrivée à traiter avec
grand succès la STÉRILITÉ et ses diverses affections. — M^{re} Chretien
compte quinze années de succès qui dépassent toutes les prévisions,
et assurent à son traitement une immense supériorité sur toutes les
méthodes connues jusqu'à ce jour. — Analyse des urines. — Consulta-
tions tous les jours de dix heures à quatre heures du soir
9, Rue Bourbon, 9, au 1^{er}, Lyon

MALADIES DE LA PEAU

POMMADE Dermophile du Dr Michon, méd. spécialiste. Infa-
lible contre les rougeurs, feux, boutons de visage, dartres, etc., toutes
les maladies de la peau en général. 3 fr. le pot. Dépôt ph. Seyvet, pl.
Croix-Rousse, Cazenove et Lestré, droguistes, rue Lanterne, Aboucel,
phar., cours Morand, 12.

BRUNISSEUSE LÉON

Pommade sans acide brunissant instantanément les cheveux en leur
donnant le brillant et la souplesse.

Emploi facile, PRIX du pot, 4 fr.

Dépôt Général chez M^{re} Gérard, c. de Brosses, 4, au 1^{er}, Lyon,
et chez les principaux parfumeurs et coiffeurs.

CONTRE DES GENCIVES

toujours saignantes, des maux de dents rhumatisques
et le tartre

Beaucoup de remèdes n'ont pas réussi à guérir mes gencives
saignantes, mes maux de dents rhumatisques et le tartre qui s'atta-
chait, enfin j'ai eu recours à l'eau DENTIFRICE-ANATHERINE
si réputée qui non-seulement a écarté tous les maux nommés,
mais qui, pour ainsi dire, a rejoint mes dents et a chassé l'odeur
du tabac. J'exprime donc publiquement par ces présentes, mon
approbation bien méritée de cette essence et mes remerciements à
M. le docteur Popp, dentiste de la cour impériale d'Autriche à
Vienne.

On peut se la procurer :

A LYON : Pharmacie Simon, rue de Lyon, 89;

A PARIS : Burger, Boulevard Bonne-Nouvelle, 25;

Viard et C^e, parfumeurs, rue de la Paix, 4.

L'ÉLIXIR PURGATIF

à la résine pure de scammonée est le meilleur, le plus agréable et le
plus prompt de tous les purgatifs. Dépôts : ph. Perret, rue du Griffon,
4; Vial, rue de Bonaparte; Guerpillon et Vichot, aux Brotteaux; Lardet,
place des Jacobins, Deleuvre et Seyvet, à la Croix-Rousse.

ON DEMANDE

A louer une maison de campagne avec jouissance d'un
clos, aux environs de Lyon; avec une très-jolie vue. Desservie par
un service d'omnibus.

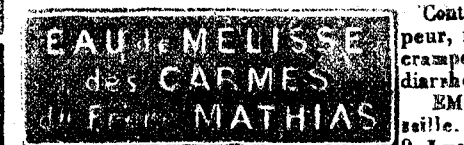
S'adresser pour les offres à la PUBLICITÉ LYONNAISE, 14, rue
Confort



est de toutes les pâtes
pectorales la meilleure
et la plus efficace.

Chez tous les phar-
maciens et coiffeurs.

— A Lyon, aux phar-
macies et de la Mar-
tière, et chez MM. Brouchoud et Boymond, coiffeurs. — Vente en
gros, Albertin & Pay, droguistes, rue Terme, 16.



Contre apoplexie, vertiges, va-
peur, maux de cœur, syncopes,
crampes d'estomac, indigestion,
diarrhée, choléra, etc., etc.

EMERY, rue Vacon, 54, Mar-
seille. Dépôt place des Terreaux
9, Lyon, dans les bonnes phar-
macies, et chez les principaux épiciers. — 1 fr. le flacon.

LES

GOUTTES JURASSIQUES

MASTIC DENTAIRE

de C. LEVIER, médecin-dentiste

Ces Gouttes guérissent radicalement les plus violents MAUX DE
DENTS.

Se solidifiant instantanément dans la carie, ce mastic dentaire devient
préférable à toutes espèces de plombages et permet à chacun d'être
son propre dentiste. — Emploi facile et agréable.

Flacon, Etui et Instruction : 2 francs

ENTREPOT GÉNÉRAL A LYON

14, Rue Confort, 14, à l'Entresol

DÉPOT

Pharmacie Centrale, rue Sainte-Marie-des-Terreux.

— Faivre, place des Terreaux, 1.

— Clavellier et Cie, place des Jacobins, 9.

— Cherblanc et Cie, rue Tapin, 12.

Et dans toutes les bonnes pharmacies.



99 et 100

r. de l'Hôtel-de-Ville

CRÈME SIMON contre les

gerçures.

CRÈME SIMON pour le teint.

CITRATE de Magnésie anglaise.

SACHET PRÉSERVATIF anglais.

HUILE de FOIE de Morue PETER.

Pharm. SIMON, rue de Lyon, 89.

L'INJECTION de TANNIN

guérit en trois jours les écoulements

récents ou invétérés.

Seul Dépôt, Pharmacie LACROIX,

cours Bourbon, 58, Lyon.

— Prix, 3 fr., — au dehors, 4 fr. —



Purgatif doux et rafraîchissant,
le meilleur des dépuratifs, convient
dans les maladies provenant du
vice du sang. — Dans toutes les
Pharmacies, Prix : 1 fr. 25

PILULES BOUQUANTES CAUVIN

VÉGÉTALES, 55, St Sébastien, Paris. Hygié-
niques, préventives, curatives de la Consti-
pation, et de tous les maux qui naissent
font les maux, 20 années de succès attestées
en France et à l'étranger. Broch. et 1/2, par de
30 pil. : 2 fr. dans toutes les Pharmacies.